



CHSCT 63

Réunion du 13 décembre 2022

Monsieur le président,
Cher·e·s collègues

Nous nous étions dit au revoir, mais pas à bientôt. L'éventualité d'un CHSCT extraordinaire était possible, et nous savons que généralement, s'il se réunit, c'est qu'un événement grave s'est produit.

Bertrand Kerdiles, stagiaire contrôleur à l'ENFiP de Clermont-Ferrand, a mis fin à ses jours mercredi 7 décembre. Les représentant·e·s CGT adressent à sa famille, ses proches et amis, leurs pensées les plus chaleureuses, dans ces moments si tragiques, si douloureux, où la stupéfaction et l'incompréhension laisseront bientôt place à une profonde tristesse.

Ne comptez pas sur la CGT pour faire une quelconque récupération malgré nos demandes et les débats parfois animés de ces derniers mois, ici-même.

Ne comptez pas sur la CGT pour jouer le rôle d'accusateur public. Le décès de Bertrand est imputable à son mal être dont on ne connaît pas l'origine.

Aujourd'hui, ensemble, nous devons tenir des propos dignes, nous devons mener des débats sereins. Nous avons l'obligation d'avancer ensemble pour améliorer les conditions de vie au travail des agents.

Nous avons pour obligation de tirer les enseignements d'un tel drame, qui n'est autre qu'un symptôme parmi tant d'autres d'une société qui va mal, d'une société anxieuse dont l'avenir est incertain, et pour qui chaque jour arrive avec son lot de restrictions et de mauvaises nouvelles.

Sans faire de lien de causalité, comment ne pas revenir sur le sujet qui a préoccupé cette instance lors des 3 dernières séances à savoir le mal-être au travail des agents de l'ENFiP et la demande d'une expertise psychologique.

La DGFIP, en tant qu'employeur, doit se préoccuper de ces problématiques sociales ayant un impact potentiel sur chacun de ses fonctionnaires.

Il semblerait que l'ENFiP fasse le contraire, au point de réduire à une seule ligne dans le PAP, les 5 heures 30 du GT DUERP de Clermont-Ferrand ? Mais ça ne s'arrête pas là.

Face au mal-être ressenti à l'ENFiP, les représentant·e·s CGT ont demandé et obtenu du CHSCT du Puy-de-Dôme, le financement d'un audit psychologique. C'est dans une incompréhension totale que les membres de cette instance, toutes organisations confondues, tous représentants confondus, ont appris le refus de la direction de l'ENFiP de laisser procéder à cette expertise.

Aujourd'hui, les méthodes de management sont violentes et sources d'anxiété.

A l'ENFiP, quand on supprime des emplois secs, c'est-à-dire avec départ de l'agent en trop, la seule mesure de prévention, c'est de joindre au compte rendu de réunion, le flyer PROS CONSULTE, la plateforme d'écoute et de soutien téléphonique de la DGFIP.

A l'ENFiP, quand on convoquait un agent pour lui annoncer qu'il allait devoir partir, on le laissait dans l'ignorance du motif de son rendez-vous jusqu'au moment même dudit rendez-vous, générant chez les futurs « virés » un stress sans nom.

A l'ENFiP, quand on annonce à l'agent qu'il va devoir partir, on lui demande de ne pas en parler à ses collègues, afin de ne pas les affoler.

...

Il y a encore plein d'exemples comme ça.

Beaucoup de sujets sont source de stress. L'assassinat dont a été victime Ludovic Montuelle a généré de grandes interrogations, de grandes inquiétudes chez nos stagiaires qui venaient pour beaucoup d'apprendre leur affectation en contrôle fiscal. Beaucoup ont demandé à leur enseignant de pouvoir évoquer le sujet en cours, ce qui a été fait, mais sans méthodologie, sans préparation.

Chez le personnel permanent, c'est la perte de sens dans les missions réalisées qui est flagrante et importante : pas un seul professeur de cette école vous dira que ce qu'il fait est bien fait. Tous diront que c'est bâclé, qu'on ne va plus au fond des problématiques qu'on ne forme plus bien. Même des directeurs départementaux ou de directions spécialisées en parlent dans leurs instances.

A cela s'ajoute, que l'ENFiP demande à ses enseignants de digitaliser leurs cours pour que ces derniers soient dispensés en autonomie, et après l'ENFiP demande à ces mêmes collègues de bien vouloir étendre leurs compétences puisqu'ils auront perdu une grande partie des matières jusqu'à présent dispensées. Ils ont scié la branche sur laquelle ils étaient assis.

La souffrance psychologique est présente partout et tout le temps. La mal être est grandissant, et personne ici ne pourra nier cet état de fait.

Les représentant·e·s CGT ici présents souhaitent que toute mesure préventive puisse être prise au sein de notre administration.

Nous renouvelons notre demande de l'engagement rapide d'un audit psychologique qui concernerait l'ensemble des personnels, mais aussi l'ensemble des stagiaires de l'ENFiP, et ce dans le cadre de la future formation spécialisée de l'ENFiP.

Les représentant·e·s CGT demandent le compte rendu du CHSCT 63 du 27 septembre 2022, CHSCT au cours duquel se sont tenus les débats autour du refus de l'audit psychologique.

Les représentant·e·s CGT demandent au directeur de l'ENFiP de stopper la digitalisation qui doit faire l'objet d'une expertise réalisée par des professionnels indépendants pour voir si cette méthode de formation n'est pas génératrice d'isolement, de stress, de perte de sens.

Cette déclaration liminaire sera annexée au PV de cette réunion.